

20^{EME} ANNIVERSAIRE DU CNEVA/LERPAS (1971/1991)

Centre National d'Etudes Vétérinaires et Alimentaires
Laboratoire d'Etudes sur la Rage et la Pathologie des Animaux Sauvages
Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

XV^{EME} COLLOQUE FRANCOPHONE DE MAMMALOGIE "ECOLOGIE, COMPORTEMENT, EVOLUTION DES CARNIVORES"

Vendredi 18 Octobre / Dimanche 20 Octobre 1991

Centre de Formation Forestière
de l'Office National des Forêts
Velaine-en-Haye (RN4, près de Nancy)



Cette réunion a lieu sous le haut patronage du Service de la Recherche et du Traitement de l'Information en Environnement (SRETIE) du Ministère de l'Environnement.

Elle est organisée par le CNEVA avec l'aide de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et de l'Office National des Forêts.

Sont vivement remerciés pour leur aide, le Conseil Général de Meurthe et Moselle, la société Centravet et la Station Lorraine de Conservation de la Nature (GECNAL).

PATRON D'UTILISATION DES GITES DIURNES PAR DEUX LOUTRES RADIOPISTÉES DANS LE MARAIS POITEVIN

par René ROSOUX* et Roland M. LIBOIS**

* Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée 17170 La Ronde (France)

** Laboratoire d'Ethologie de l'Université de Liège

Institut de Zoologie Quai Van Beneden - 22, 4020 Liège (Belgique)

En 1989, à l'initiative de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, le Ministère de l'Environnement (S.R.E.T.I.E.) et le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin ont engagé un programme de recherche sur l'écoéthologie de la loutre dans le Marais Poitevin.

De mai 1989 à décembre 1990, une campagne de capture a été menée à l'aide d'une série de seize pièges-cages, de quatre modèles différents, en vue d'équiper quelques individus d'un émetteur permettant de suivre leurs déplacements et d'analyser leur mode d'exploitation des milieux.

Pour un effort de piégeage de 6.768 nuits/pièges, nous avons réussi à capturer, outre les espèces indésirables tels les ragondins, les rats musqués, les poules d'eau..., quatre loutres dont deux seulement ont fait l'objet d'une surveillance permanente par radio-téléométrie.

La première loutre équipée (femelle/LF2-Brise) a été pistée pendant sept jours (du 07/11/89 au 12/11/89), la seconde (femelle/LF3 -Rosy), a été suivie durant une période de 188 jours (du 31/03/90 au 05/10/90).

Les deux loutres se sont révélées exclusivement nocturnes, demeurant gîtées pendant chaque phase diurne. Ces gîtes ont donc une importance capitale pour ces animaux et nous avons estimé qu'il était essentiel de comprendre le déterminisme de leur choix et de leur usage. Tous les gîtes diurnes furent donc localisés avec une grande précision et décrits par toute une série de variables (localisation, situation, habitat,...). Alors que les domaines vitaux des deux loutres (respectivement 600 et 2.800 hectares) comprenaient des portions importantes de marais asséchés et cultivés, très peu de gîtes furent recensés dans ce type d'habitat ouvert.

Au printemps, les gîtes sont plutôt localisés dans les secteurs bocagers des marais inondables et, très souvent, dans des couches en plein air, établies dans des lits d'hélophytes, des broussailles, des ronciers ou des cépées denses. En été, la plupart des gîtes se situent en bordure des grands canaux et, principalement, dans des terriers.

Au cours de sept jours de pistage, "Brise" s'est réfugiée dans 5 gîtes différents dont un a été occupé deux jours de suite. Les gîtes de "Rosy" furent au nombre de 56 au cours de la période qui précéda la mise-bas (15/08/90). Elle n'occupa que très rarement le même gîte, deux ou trois jours de suite : respectivement 9 et 4 fois. Les gîtes les plus fréquentés furent les terriers (24 totalisant 95 séjours) mais, 6 d'entre eux seulement furent occupés plus de 5 fois. Aucun gîte à l'air libre (30 totalisant 44 séjours) ne fut occupé plus de 4 fois, la plupart n'étant utilisés qu'en une seule occasion. La mise-bas eut lieu le 16/08/90 dans une catiche **A**, située le long d'un grand canal collecteur, dans une portion sauvage et tranquille. Quatre jours plus tard, les jeunes furent démenagés dans un autre terrier **B** distant de 250 mètres de **A**. Les jeunes y séjournèrent 5 jours avant d'être ramenés en **A** pour 19 jours. De là, ils furent démenagés dans un troisième terrier **C**, localisé à 75 mètres de **B**. Ce dernier gîte fut utilisé au moins 22 jours (perte du harnais le 05/10/90).

Pendant la saison humide, la loutre montre une nette propension à l'exploitation des systèmes hydrauliques secondaire et tertiaire (petits canaux et fossés de parcelles), prospectant alors

les limites extrêmes de son domaine vital et n'utilisant les grands canaux du système primaire que pour des déplacements rapides d'un secteur d'alimentation à un autre.

En revanche, en période sèche, la loutre utilise alors de manière exclusive les grands canaux restés en eau.

Le patron d'utilisation des gîtes s'est révélé très dépendant des conditions hydrologiques. Au printemps, lorsque les niveaux d'eau sont élevés, la loutre est souvent gîtée dans des couches à l'air libre, principalement dans les marais boisés, presque impénétrables pour l'homme. A partir de la mi-juin, au moment où les niveaux d'eau diminuent de manière significative, elle s'est abritée dans des terriers situés dans les berges des grands canaux. Pendant la période d'élevage des jeunes, elle s'est sédentarisée. A l'intérieur de son domaine vital, bien délimité, "Rosy" s'est donc montrée extrêmement nomade et a sélectionné ses gîtes en fonction de critères apparents de quiétude et de sécurité : ses couches de surface étaient toujours éloignées des habitations et bien dissimulées ; ses terriers, généralement protégés par un massif d'épineux, de ronces ou les racines d'un gros arbre.

Au même titre que le maintien des ressources piscicoles, la conservation des composantes paysagères est donc d'une importance primordiale pour la survie de la loutre dans cet agroécosystème. Il apparaît également que la gestion des niveaux d'eau dans tout le marais constitue un point capital de la problématique de la sauvegarde de l'espèce. A ce point de vue, la transformation des milieux, actuellement constatée sur le terrain, compromet gravement la survie de l'espèce.

(tableau)

Fréquence d'utilisation des gîtes diurnes

